

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2022 à 20h30

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20220706-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2022

Affichage : 07/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

### Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

#### Habitat

### 20. Programme Local de l'Habitat (PLH) Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - subventions aux particuliers

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

La Communauté de Communes de Vire substituée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par la commune de Vire Normandie, a signé une convention avec l'ANAH le 31 mai 2014 permettant la mise en place du suivi-animation de l'OPAH qui se déroulera sur la période 2014-2017.

Le dispositif prévoit une subvention complémentaire à celle de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) au profit des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs selon le barème indiqué ci-dessous :

POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS :

	Vire Normandie <i>(toute commune déléguée)</i>		Primes supplémentaires <i>(centre-ville de Vire)</i>
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	Plafond d'aide	
<b>1 - Lutte contre l'habitat indigne</b>			
Revenus « modestes »	10 %	2500 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
<b>2 - Logement très dégradé</b>			
Revenus « modestes »	5 %	2150 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
<b>3 - Sécurité salubrité</b>			
Revenus « modestes »	5 %	400 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-

Délibération n°2022/07/04/20 du 4 juillet 2022 à 20h30



<b>4 - Autonomie de la personne</b>			
Revenus « modestes »	10 %	1100 €	-
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-
<b>5 - Lutte contre la précarité énergétique</b>			
Revenus « modestes » et « très modestes »	Prime de 1000 €	1000 €	Accusé de réception - M099 de l'Intérieur 014-200060176-20220706-20-DE
<b>6 - Prime assainissement autonome*</b>			
Revenus « modestes » et « très modestes »	10 % des travaux ANC	1000 €	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 06/07/2022 Affichage : 07/07/2022

\* dans le cadre d'une réhabilitation du logement. Les cibles prioritaires de cette action sont les logements sociaux ne disposant pas d'un système d'assainissement et les installations existantes dont la réhabilitation est considérée comme urgente par le SPANC.

**POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS :**

	Vire Normandie (toute commune déléguée)		Primes supplémentaires (centre-ville de Vire)
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	Plafond d'aide	
<b>1 - Lutte contre l'habitat Indigne</b>			
Niveau « social » et « très social »	10 %	3400 €	-
<b>2 - Logement très dégradé</b>			
Niveau « social » et « très social »	5 %	2350 €	-
<b>3 - Sécurité salubrité</b>			
Niveau « social » et « très social »	5%	1300 €	-
<b>4 - Logement dégradé</b>			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
<b>5 - Autonomie de la personne</b>			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
<b>6 - RSD non décence</b>			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
<b>7 - Travaux d'amélioration de la performance énergétique</b>			
Niveau « social » et « très social »	10 %	2600 €	+ 1 000 €
<b>8 - Primes sorties de vacance*</b>			
Niveau « intermédiaire »		1000 €	+ 1 500 €
Niveau « social » et « très social »		2000 €	+ 3 000 €

\* Primes accordées pour la remise sur le marché des logements vacants depuis 2 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N-2. Pour bénéficier de cette prime, le logement doit faire l'objet de travaux d'amélioration. La vacance sera justifiée à partir du fichier transmis par la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP).

POUR LES COPROPRIETES :

	Vire Normandie (toute commune déléguée)		Primes supplémentaires (centre-ville de Vire)
	Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	Plafond d'aide	
Installation d'un ascenseur	Prime de 5000 €		5000 €
Travaux sur les parties communes	5 %	5 000 €	5 %

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur  
014-2000601762-06/07/2022  
Accuse certifié exécutoire  
Réception par le préfet - 06/07/2022  
Affichage : 07/07/2022

Dans ce cadre, le dossier dont le numéro figure dans le tableau annexé au présent rapport fait l'objet de travaux conformes aux objectifs de l'OPAH et peut prétendre à des subventions d'un montant global de 7223 € (Vire Normandie) pour un montant total de travaux de 32 244 € TTC, concernant 1 logement.

Vu la convention d'OPAH adoptée par délibération n°1 du Conseil Communautaire le 06 mars 2014.

Vu la prolongation de l'OPAH d'une durée de 2 ans, faisant l'objet d'un avenant à la Convention initiale, adoptée par délibération n°41 du Conseil Municipal le 29 mai 2017,

Vu la seconde prorogation à titre exceptionnelle de l'OPAH d'une durée de 6 mois, adoptée par délibération n°8 du Conseil Municipal le 1er avril 2019,

Vu l'arrêté N° 86-15 portant création d'une commune nouvelle Vire Normandie, et notamment son article 7.

Suivant l'avis favorable de la Commission « Urbanisme, Patrimoine, Habitat, Commerce » du 2 juin 2022 et du Bureau Municipal du 21 juin 2022, il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- d'autoriser le versement de la prime visée en annexe, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH.
- de dire que la dépense d'un montant total 7223 € sera imputé au compte 2042 de Vire Normandie.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	39	5
Vote Pour	39	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Annexe – Travaux réalisés ouvrant droit à une subvention au titre de l’OPAH

N° de dossier	Nombre de logements concernés	Statut (*)	Type de travaux	Coût des travaux (TTC)	Subventions Vire Normandie	Aides « centre-ville »	Date de demande de paiement
014009760	1	PB	Travaux de lutte contre la précarité énergétique, de réhabilitation d’un logement très dégradé et une prime de sortie de vacance	32 244 €	32 243 €	4000 €	29/03/2022
	1			32 244 €	32 243 €	4000 €	

(\*) PO : Propriétaire occupant /PB : Propriétaire bailleur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 014-200060176-20220706-20-DE  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 06/07/2022  
 Affichage : 07/07/2022  
 Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 34

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 8

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 5

Nombre de membres absents: 5

Le 04 juillet 2022 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 28 juin 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 28 juin 2022.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
014-200060176-20220706-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par Internet - 06/07/2022

Affichage : 07/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de la notification ou publication.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy		<input checked="" type="checkbox"/>		
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
BAZIN Lucien		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		
DROULLON Joël			<input checked="" type="checkbox"/>	
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Catherine MADELAINE
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			014-200060176-20220706-20-DE
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			Accusé certifié exécutoire
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			Réception par le préfet : 06/07/2022 Affichage : 07/07/2022
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Marc ANDREU SABATER
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina		<input checked="" type="checkbox"/>		
LEVERRIER Rosine	<input checked="" type="checkbox"/>			
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			